



(Consultable sur [www.lesneven.bzh](http://www.lesneven.bzh))

D'ar Gwener 19 a viz Even 2020

## Animations du week-end

Abadennoù an dibenn-sizhun

### Fête de la Musique



🌟 **La Fabrik.** – Sam 20, à partir de 19 h, nos boys de "Mon numéro 13" nous joueront du vinyle en platine. "The odd Bods" mettront l'ambiance vers 21 h puis nos boys reprendront jusqu'à ce que la cloche sonne.... Pour accompagner cette soirée musicale, La Fabrik proposera un barbecue .... N'oubliez pas d'apporter votre masque, un pull chaud, votre bonne humeur !!! Nombre limité de places.



🌟 **Pub Chez Tom - Dim 21, de 17 h à 22 h, avec Ronan Tréguer/Monsieur William/Poilu/Jeff Treguer's Duo.** Cette fête de la musique 2020 sera organisée dans le respect du protocole sanitaire dédié aux terrasses des bars. Réservation conseillée par téléphone.



## Urgences - Services de garde

Niverennoù prim

- **POMPIERS** : 18 ou 112. ➤ **PHARMACIE** : 3237.
- **MEDECIN – DENTISTE** : 15 (Samu).
- **GENDARMERIE** : 17 ou 02 98 83 00 40.
- **INFIRMIERS** : Sam 20 : Cabinet, galerie Duchesse Anne. ☎ 02 98 83 29 25.
- **AMBULANCES** : Du lundi au samedi, de 20 h à 8 h et dimanche/jour férié, faire le 15.
- **EAU - ASSAINISSEMENT** : ☎ 02.98.83.02.80.
- **GAZ - GRDF** : ☎ 02 98 02 02 22. Dépannage et sécurité 24 h/24 : ERDF 09 726 750 29.
- **ELECTRICITE - EDF** : ☎ 0810 333 029.

## Informations

**Règlementation administrative des débits de boissons sur la commune.** - Par arrêté municipal en date du 10 juin 2020, les exploitants de débits de boissons de la commune sont autorisés à maintenir leur établissement ouvert tardivement jusqu'à 2 h depuis le 15 juin et ce jusqu'au 31 août 2020.



**Rappel aux usagers de la zone bleue.** – Le disque bleu européen est obligatoire et la durée maximum de stationnement est de 1 h 30. Contravention dématérialisée de 35 € en cas d'infraction (dépassement de temps, absence de disque, mauvaise indication horaire, changement d'horaire du disque sans déplacement préalable du véhicule...).



## Cinéma Even

Sinema Even



« **De Gaulle** » - Mer 24 et Jeu 25, à 20 h 15. Historique, biopic, Guerre. 1 h 49.  
 « **L'appel de la forêt** » - Ven 26, à 20 h 15 et Dim 28, à 10 h 45. Aventure, drame, famille. 1 h 40.



## Permanences des élus

*Eurioù degemer an dilennidi*

⇒ Lundi	10 h 30 – 11 h 30	<b>Michel AUFFRET- conseiller délégué à la sécurité</b>
⇒ Mardi	14 h 00 – 15 h 00	<b>Prosper QUELLEC, conseiller délégué à la vie quotidienne et au suivi des travaux</b>
⇒ Mercredi	9 h 00 – 10 h 00 9 h 00 – 10 h 00 13 h 30 – 14 h 30 16 h 30 – 17 h 30	<b>Stéphane LE VOURCH, adjoint délégué à la vie scolaire et la communication</b> <b>Aurélié MARTIN, conseillère déléguée à la jeunesse et la prévention</b> <b>Nicolas KERMARREC, adjoint délégué à l'économie locale, au patrimoine, au tourisme et aux relations extérieures</b> <b>Claudie BALCON, Maire</b>
⇒ Vendredi	9 h 00 – 10 h 00 9 h 00 – 10 h 00 14 h 00 – 15 h 00	<b>Claire CHAPALAIN, adjointe déléguée aux solidarités et à l'action sociale</b> <b>Sophie LE BIHAN, conseillère déléguée aux personnes âgées et aux handicaps</b> <b>Natacha PLATTRET, adjointe déléguée à la culture et à l'animation</b>
⇒ Samedi	11 h 00 – 12 h 00 11 h 00 – 12 h 00 11 h 00 – 12 h 00 11 h 00 – 12 h 00	<b>Pascal CORNIC, adjoint aux travaux et à l'environnement</b> <b>Julien BOUCHARÉ, conseiller délégué à l'urbanisme</b> <b>Yves QUINQUIS, 1<sup>er</sup> adjoint et adjoint délégué aux sports</b> <b>Jonathan ZANCHI, conseiller délégué à la vie associative et aux loisirs</b>

**Magalie ROUDAUT, adjointe aux finances : sur RDV - Isabelle QUILLÉVÉRÉ, adjointe à la petite enfance : sur RDV - Fabrice CORRE, conseiller délégué au développement durable : sur RDV**

## CCAS/SIEL BLEU – Gymnastique douce Seniors



Le CCAS propose **aux personnes inscrites à la gymnastique douce Siel Bleu pour l'année 2019-20, 6 séances** pour terminer la saison.

Selon les préconisations de l'OMS, Siel Bleu pourra accueillir 9 personnes maximum par groupe. Les séances suivantes sont proposées au choix :

**Les vendredis 26 juin, 3 et 10 juillet**, de 14 h à 15 h - de 15 h 15 à 16 h 15.

Places limitées (la priorité sera donnée aux premiers inscrits).



## CCAS Lesneven – Les associations sont invitées à intégrer le CCAS

Suite aux élections municipales, le conseil d'administration du CCAS va être reconstitué. Celui-ci sera présidé de droit par Mme Le Maire et comprendra 6 membres élus par le Conseil municipal et 6 membres nommés par le Maire parmi lesquels doivent figurer un représentant des associations familiales, des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, des associations de retraités et de personnes âgées et les associations de personnes handicapées. Nous invitons les associations sociales à proposer une liste comportant au moins trois personnes (sauf impossibilité à justifier) avant le 28 juin. En ce qui concerne les associations familiales, les propositions seront présentées par l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF). Les autres associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

## Rendez-vous

*Emgavio ù*

⇒ **Skol Diwan – Portes ouvertes.** – Les enseignants accueilleront les familles désireuses de se renseigner, samedi 20, de 9 h à 12 h, sur RDV. Tél. 02 98 83 37 24 ou à l'adresse suivante : [skol.lesneven@diwan.bzh](mailto:skol.lesneven@diwan.bzh)

⇒ **Messes** – **Sam 20**, à 18 h 30, Lesneven ; **Dim 21**, à 9 h 30, Ploudaniel ; 11 h, Lesneven et 18 h, Le Folgoët.

⇒ **Centre socioculturel – Accueil de loisirs.** – Inscriptions pour les vacances et les camps d'été uniquement par mail (à privilégier) ou par téléphone. [csc.lesneven@wanadoo.fr](mailto:csc.lesneven@wanadoo.fr). Vous pouvez visualiser la programmation des camps et stages d'été sur notre site internet. Tous les documents utiles (fiche sanitaire, règlement ...) sont disponibles en téléchargement sur notre site également. <https://centresocioculturelintercommunalpaysdelesneven.org/>

⇒ **Maison de l'emploi.** – Sur rendez-vous uniquement, tél. 02.98.21.13.14 - 07.49.15.46.92, [maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr](mailto:maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr)

⇒ **Ecole maternelle Jacques-Prévert.** – Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école maternelle J. Prévert pour 2020-2021, c'est toujours possible. Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site : <http://www.ecole-maternelle-jacques-prevert-lesneven.ac-rennes.fr> rubrique l'école. Après l'avoir remplie, la transmettre par mail à : [ec.0291113C@ac-rennes.fr](mailto:ec.0291113C@ac-rennes.fr) . Infos tous les jeudis au 02 98 83 04 27. Pour les parents qui ont déposé un dossier, il a été traité et vous serez contactés à la fin du mois pour finaliser l'inscription.

⇒ **Ecole de l'Argoat-Sacré-Coeur.** – Certaines familles s'interrogent sur les modalités d'inscription pour la rentrée prochaine. Elles peuvent contacter l'établissement pour convenir d'un entretien téléphonique et d'un créneau pour visiter l'école. Tél. 02 98 83 03 27.

⇒ **Comité de jumelage Lesneven-As Pontes.** – Les amis de notre ville jumelle As-Pontes devaient venir à Lesneven

cet été, du 27/07 au 3/08. Au vu des circonstances sanitaires, cette rencontre est reportée en juillet 2021, pour les 30 ans du jumelage. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître. Une équipe sympathique

vous attend. [abherve.marie-claire@orange.fr](mailto:abherve.marie-claire@orange.fr) – [jpalegoff@wanadoo.fr](mailto:jpalegoff@wanadoo.fr)

## STOP ANNONCES

Traoù a bep seurt

### EMPLOI - SERVICE

- ◆ Diwan Lesneven recherche volontaire (entre 16 et 25 ans) pour effectuer service civique à partir du 1<sup>er</sup>/09/20 pour une durée de 6 mois. Ecole en immersion bretonne. Votre mission sera en partie l'accompagnement des enseignants sur le temps scolaire et du personnel non enseignant sur le temps périscolaire. Parler breton est indispensable. Infos au 06 60 72 40 52 – [morgan.moalic@gmail.com](mailto:morgan.moalic@gmail.com)
- ◆ Débarrasse gratuitement cave, maison, garage. Tél. 06 81 51 70 63.
- ◆ Femme, Bac + 5, exp. Master 2 « Enseignement 1<sup>er</sup> degré » suppléances, propose soutien, révisions dans

matières littéraires (niv. collège). Mobile sur Lesneven et environs. Tél. 06 37 41 82 51.

### DIVERS

- ◆ Vds : matériel de puériculture ; 2 roues (pneu d'hiver thermogomme) + jantes, TBE, M + S/85/65 R15. Tél. 06 61 58 52 41.
- ◆ Lesneven, vide maison, 11 rue Duguesclin, Ven 19 et Sam 20 (vaisselle, électroménager, mobilier de jardin, clic-clac, mobilier...), bas prix. Tél. 06 68 47 09 31.
- ◆ Perdu chat tout noir, jeune adulte, très craintif, sans collier, secteur St-François. Tél. 02 98 21 17 34.
- ◆ Vends vêtements mode, taille 38 (tee-shirts, pantalons, vestes, jupes), petit prix. Tél. 06 30 44 27 88.

## Médiathèque René Pétillon

Mediaoueg René Pétillon

**Horaires** : mardi, mercredi et vendredi 13h30/17h30, samedi 10h00/12h00 et 13h30/15h30. La boîte de retours reste fermée pour le moment. Chacun pourra emprunter 10 livres, CD et revues + 2 DVD et 1 jeu vidéo pour 6 semaines. Dorénavant, 5 réservations par personne seront possibles au lieu de 3.

## L'Arvorik Reprogrammation des spectacles

**Date limite : 30 juin 2020**

**Procédure** : - mettre vos billets sous enveloppe ; joindre un courrier avec vos coordonnées (nom, adresse, mail, téléphone), vos attentes (remboursement, report). Dans le cas d'un remboursement, joindre une enveloppe timbrée avec vos coordonnées. Dans le cas contraire, vos nouveaux billets seront à votre disposition à la billetterie le soir du spectacle. Envoyer à : CFAFL - Mairie 29260 LESNEVEN.

En raison du lavage du réservoir de la commune **jeudi 25 juin**, des variations de pression, des phénomènes d'eau sale pourront être constatés sur le réseau d'eau. La remise en service se fera sans préavis. Merci de votre compréhension.

**Matinée citoyenne de nettoyage du cimetière, Sam 27, de 9 h 30 à 12 h.**  
Casse-croûte offert.  
Merci de vous inscrire en mairie au 02 30 13 00 04.



**Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM).** – Fermée jusqu'à nouvel avis y compris les permanences. En cas de besoin effectuer les démarches en ligne « ameli ». Il sera possible de prendre RDV par internet ou 36 46. A la date et heure du rendez-vous fixé, le N° de téléphone qui s'affichera sera le 02.98.76.41.99. **Les correspondances sont à adresser par voie postale aux locaux de Brest uniquement** : Caisse Primaire d'Assurance Maladie - 1 rue de Savoie - 29282 Brest Cedex.



Contact : 06 61 48 00 89  
ou 06 88 60 93 24